

Subvention allouée à la Ref des Campus.

Conseil d'administration du 26 septembre 2022

Délibération 2022/09/CA-018

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3; Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30; Vu l'avis de la Commission formation et vie universitaire du 5 juillet 2022;

Après en avoir délibéré, les conseillers désapprouvent le versement d'une subvention de 16 632,71 € à l'association Ref des Campus.

Toulouse, le 26 septembre 2022 Le Président.

Marc BROTO

CONTROL CONTRO

Nombre de membres présents ou représentés : 32

Délibération rejetée à la majorité des votes exprimés

Nombre de voix favorables : 1 Nombre de voix défavorables : 13 Nombre d'abstentions : 18 Ne prennent pas part au vote : 0

Université Toulouse III - Paul Sabatier 118 route de Narbonne 31062 Toulouse cedex 9 www.univ-tlse3.fr

Nombre de membres : 36